

Lettre de mission de Madame Marie-Karine Lhommé
Vice-Présidente Orientation, réussite étudiante et insertion professionnelle

Madame la Vice-présidente, chère collègue,

En tant que Vice-présidente chargée de l'Orientation, de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle, votre mission consistera à renforcer, dans une démarche d'égalité des chances, la politique d'aide à la réussite de tous les publics accueillis à l'Université Lumière Lyon 2. Vous aurez aussi à coordonner les actions de l'établissement en matière d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle du public étudiant mais aussi, en amont, les actions d'information et d'orientation du public lycéen.

Vous aurez également à mettre en œuvre la nouvelle réforme de la formation des enseignants du primaire et du supérieur.

Pour ce faire, vous travaillerez en lien étroit avec le Vice-président de la CFVU et du pilotage de la formation, le Vice-président en charge de la Formation tout au long de la vie et de l'alternance et le Vice-président Vie étudiante, des campus, culture et santé.

Dans cette perspective, vous devrez :

- Animer la réflexion collective et le partage d'expérience entre services et composantes sur l'amélioration de la réussite étudiante en licence ;
- Coordonner les dispositifs d'accompagnement des étudiants en première année de licence et développer les dispositifs de remédiation de type Ecri+ ;
- Participer à l'amélioration du suivi individualisé des étudiantes et des étudiants selon leur profil et leurs besoins, à travers, entre autres, la réflexion sur un nouvel outil de suivi pour favoriser la réussite (RSE, CPRE) ;
- Faciliter la transition entre le lycée et l'université et veiller à l'amélioration continue de la communication sur nos formations aux futurs étudiants, à leurs familles et aux enseignants du secondaire ;
- Coordonner l'ensemble des événements d'information de l'établissement et faciliter l'engagement de la communauté dans ces événements ;
- Participer au débat sur la place des dispositifs visant à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants dans les maquettes de formation ;
- Renforcer les relations avec les partenaires de l'enseignement dans le second degré (DRAIO, lycées, etc.), les acteurs et actrices du monde socio-économique et du territoire (la Région, l'association Porte Des Alpes Entreprises, etc.) et les services de l'emploi ;

Présidence

- Travailler en étroite collaboration avec l'OFIVE à la diffusion et à la valorisation des enquêtes et des indicateurs produits visant à mesurer la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Vous aurez également à mettre en œuvre la nouvelle réforme de la formation des enseignants du primaire et du supérieur en lien avec le rectorat, les autres universités du site Lyon Saint-Etienne et l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) de l'académie de Lyon.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 96 h par an.

Je vous remercie, Madame la Vice-présidente, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université ouverte, solidaire et ambitieuse.

Lyon, le 3 juillet 2025

Isabelle von Bueltzingsloewen

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2



Présidence